



Supplément hebdomadaire des  
**DOCUMENTS DU PROGRÈS**  
ADMINISTRATION :  
Imprimerie F. RUEDI  
Lausanne  
3, Jumelles — Tél. 12-44

# La Voix de l'Humanité

Organe de la « LIGUE POUR L'ORGANISATION DU PROGRÈS »

**ABONNEMENTS :**  
Edition hebdomad. : France  
et Suisse, 3 fr. par an ;  
autres pays, 5 fr. par an.  
Avec la Revue internationale  
« Les Documents du Progrès » :  
France et Suisse, 7 fr. par  
an ; autres pays, 10 fr. par an.  
Le numéro : 5 cent.

**Comité d'action suisse de la Ligue :** L. PELET, professeur à l'Université de Lausanne ; Dr Auguste FOREL ; Dr R. BRODA ; O. NIPPOLD, ancien professeur à l'Université de Berne ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. PEYTREQUIN, prés. du cons. d'adm. du journal « La Libre Pensée internationale » ; H. WASSERMANN, vice-président de l'Ordre pour l'Action sociale et morale, Lausanne ; E. GUINAND, de la Société vaudoise de la Paix ; H. HODLER, président de l'Association Espérantiste, Genève, etc.

**Comité de patronage international :** Ferd. BUISSON, prés. de la Ligue des Droits de l'Homme ; Emile CORRA, prés. de la Société positiviste (Paris) ; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; W. FOERSTER, prés. du Bureau intern. des poids et mesures ; Emile VANDERVELDE, ministre belge ; CASTBERG, ministre norvégien ; Dr de Magalhães LIMA, sénateur portugais, etc.  
**Président de la Ligue :** Dr R. BRODA, Lausanne, 60, avenue de Rumine. — Prière d'envoyer à cette adresse tout ce qui concerne la direction de la Ligue et la rédaction de ses organes.

Pour ne pas cultiver la haine « La Voix de l'Humanité » et « Die Menschheit » ont pris comme principe de montrer à chaque belligérant, dans sa langue, ses propres torts et non ceux de son adversaire.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'importante communication suivante du secrétaire de la LIGUE POUR L'ORGANISATION DU PROGRÈS.

La Réd. de la « Voix de l'Humanité ».

## Procès-verbal

de la séance constitutive du Comité d'action suisse de la Ligue pour l'organisation du Progrès, séance qui a eu lieu au siège de la Ligue, 60, avenue de Rumine, Lausanne, le 29 janvier 1915.

Présents : Les délégués des sections de BERNE et de LAUSANNE et M. Wenger, membre du Conseil cantonal de ZURICH.

Des communications écrites ont été déposées de la part de membres de plusieurs autres villes suisses.

La séance est ouverte par le Dr R. Broda, président du Comité de direction international de l'Association. Il rend compte de l'activité de la Ligue pour l'organisation du Progrès, avant le déchaînement de la guerre européenne de 1914 ; le siège et le Secrétariat en étaient alors à Paris. Elle s'était appliquée à grouper tous les individus, hommes et femmes, qui s'intéressent, du fond de leur être, à l'ascension de l'espèce humaine vers de plus hautes destinées, de rassembler ceux qui se consacrent au perfectionnement des institutions sociales, ainsi qu'à l'amélioration physique et morale des différentes unités ethniques dont se compose l'humanité.

Partant de son principe directeur, le « devoir du progrès, devoir suprême de l'homme, des peuples, de l'humanité », elle s'est efforcée de développer un programme de réformes politiques, sociales et morales, dont l'ensemble constituerait un progrès organique du genre humain.

Elle a toujours considéré comme particulièrement important le remplacement de l'appel à la violence, auquel les nations ont recouru en cas de conflit, par un statut légal. — de même que, dans les conflits entre individus, les siècles précédents ont substitué au droit du plus fort le droit civil et le code pénal. La Ligue s'est toujours proposée de seconder tous les efforts tendant à la création d'une législation, d'une juridiction et d'une administration internationale.

Le déchaînement de la guerre a appelé la Ligue à un double devoir :

1° A défendre, au milieu de toutes les passions guerrières et nationales, ses principes directeurs établis dans le calme d'une recherche impartiale, par la coopération de sociologues de toutes les nations et de les appliquer à la solution des graves problèmes posés par la guerre.

2° A opposer les intérêts suprêmes de l'humanité souffrante, entravée dans son progrès moral, aux convoitises de certaines nations qui recherchent leur propre avantage, sans aucun égard pour celui des autres.

Comme un pays neutre offre plus de garanties à l'activité libre et permet mieux de rester en contact avec toutes les nations, le siège de la Ligue a été transféré en Suisse, à Lausanne. Une assemblée générale régulière sera convoquée après la guerre, dès que les relations internationales seront rétablies, pour apporter les modifications

nécessaires aux statuts de l'Association, qui maintiendra son siège en Suisse pour pouvoir mieux faire face à un renouveau de la crise actuelle qui, hélas ! n'est pas impossible.

En attendant cette solution formelle, le président de la Ligue estime que les délégués des sections suisses de la Ligue, représentants d'un peuple qui assiste attristé au grand conflit, lié par des sympathies séculaires à tous les belligérants, pourraient d'une manière utile surveiller la direction impartiale de l'Association et lui donner le concours de leur autorité morale.

Il propose aux délégués de se constituer en Comité d'action suisse de l'Association. Son discours est suivi d'un long échange de vues entre les délégués M. L. Pelet, professeur à l'Université de Lausanne, M. Wenger, membre du Conseil cantonal de Zurich, M. Tobler, président du groupe bernois de la Ligue des monistes suisses, M. Peytrequin, président de la « Libre Pensée », MM. E. Guinand et Buitcaz, de la Société vaudoise de la Paix, et d'autres délégués prennent successivement la parole pour appuyer cette proposition, qui est adoptée à l'unanimité.

Le président expose ensuite un programme détaillé des efforts qui s'imposent à la Ligue. Parmi tous les devoirs du progrès, l'un d'eux prime actuellement tous les autres, celui de faire en sorte qu'une période de paix durable succède à l'anarchie internationale dont la guerre actuelle a révélé toutes les conséquences désastreuses. Pour que cette paix durable de l'avenir, désirée d'ailleurs avec plus ou moins de sincérité par toutes les nations belligérantes, devienne possible, il faudrait :

1. Que cette guerre ne fût suivie d'aucune annexion d'une province quelconque, contre la volonté de ses habitants ; car de telles annexions, contrairement, d'ailleurs, à l'esprit démocratique et au droit des peuples de disposer librement d'eux-mêmes, amèneraient des guerres nouvelles de revanche et de libération.

2. Qu'on ne fît pas naître, par la propagation de récits colorés sur les méfaits des ennemis respectifs, quelque terriblement vrais qu'ils puissent être, une haine mutuelle tellement passionnée qu'elle survive à la fin de la guerre actuelle et rende impossible toute réconciliation future.

3. Qu'on insérât dans le traité de paix qui terminera enfin, tôt ou tard, cette guerre, une clause d'arbitrage obligatoire, relative à tous les conflits qui pourraient surgir de par l'interprétation du dit ou de tout autre traité.

4. Qu'on établît, par la même occasion, un Conseil supérieur de l'humanité, appelé à examiner toutes les antithèses naissantes — qui, par leur nature, échapperaient à une appréciation juridique — et à en rechercher le règlement conformément aux principes de l'équité et aux intérêts de l'humanité.

Le débat est ouvert. Tous les délégués se prononcent pour la propagation de ces grandes idées. Une controverse relative au mérite des causes des différents belligérants, entre M. Pelet, professeur à l'Université de Lausanne, exprimant les larges sympathies françaises de la Suisse romande, et M. Wenger, membre du Grand Conseil de Zurich, défendant le point de vue de la neu-

tralité absolue, se termine par l'adhésion unanime au programme ci-dessus énoncé, qui donne satisfaction aux aspirations d'une élite des nations française et anglaise et est tout à fait acceptable pour les autres peuples.

On délibère ensuite sur les MOYENS D'ACTION desquels disposera le Comité d'action suisse de la Ligue pour l'organisation du Progrès, en vue de la diffusion et de la propagation de ses propositions.

On reprendra, dans le service du Comité d'action, les revues qui depuis longtemps sont les organes de la Ligue, particulièrement « Les Documents du Progrès » (publiés dorénavant à Lausanne), les « Dokumente des Fortschritts » (à transférer à Berne), et « Progress », qui continuera à se publier à Londres. On ajoutera à ces revues anciennes deux journaux hebdomadaires, fondés récemment par quelques membres dévoués de l'Association : « La Voix de l'Humanité » (Lausanne) et la « Menschheit » (qui s'éditera dorénavant à Berne). On pourra de la sorte lancer des appels d'actualité dans les journaux hebdomadaires, publier des études approfondies dans les revues trimestrielles, parler simultanément à toutes les nations dans leurs langues respectives, avec la collaboration des personnalités éminentes de toutes les nations belligérantes et neutres, dont ces différentes revues et ces journaux ont su garder ou même acquérir les sympathies en pleine tourmente : en réalisant ainsi un exemple unique de concorde et de coopération en vue de l'accomplissement des grandes destinées de l'humanité.

On vote des remerciements chaleureux à l'adresse des amis de la cause, qui ont fondé, de leur propre initiative, une œuvre qui, maintenant, pourra être continuée avec les moyens plus larges de l'Association internationale, et tout particulièrement à l'adresse de M. Ernest Peytrequin, président du Conseil d'administration du journal « La Libre Pensée internationale », qui a fait preuve de tant de dévouement dans la défense du frère enfant nouveau-né.

On procède ensuite au choix des fonctionnaires du Comité. Le Dr Broda, comme président de la Ligue, présidera aussi aux travaux du Comité d'action suisse. Sont élus en outre :

Comme secrétaires : M. Hugues Wassermann, vice-président de l'Ordre international pour l'action sociale et l'éducation morale (Lausanne) et M. Fr. Ruedi, ancien membre du Grand Conseil du canton de Vaud (Lausanne) ; comme trésorier : M. Edmond Guinand, trésorier également de la Société vaudoise de la Paix.

On décide de solliciter, individuellement et par la voie des organes de la Ligue, l'adhésion des associations amies et des personnes, hommes et femmes, dont les sympathies vont à la cause de la paix durable à l'avenir.

On fondera des nouvelles sections dans toutes les villes de la Suisse et on fera appel à la coopération active des amis étrangers.

Aucune démarche en vue de la conclusion IMMEDIATE de la paix ne sera entreprise, le moment psychologique pour une telle action ne pa-



raissant pas encore être arrivé.

Pour le moment, tous les efforts de la Ligue seront consacrés aux quatre points ci-dessus indiqués. Plus tard, on s'efforcera d'élaborer, d'accord avec nos délégués des différents pays belligérants et neutres, un programme qui pourra servir de base pour la conclusion d'une paix équitable. De vastes horizons s'ouvrent ainsi pour la collaboration de personnalités qui, au delà des passions de l'heure, voient les grands intérêts du progrès humain.

Pour le Comité d'action suisse de la Ligue pour l'organisation du Progrès :

Le secrétaire de séance, Edmond GUINAND.

P.-S. — Nous sommes particulièrement reconnaissants à M. Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme (Paris), de ce qu'il a bien voulu nous conserver son concours de longues années et nous nous empressons de publier ci-après un télégramme explicatif de son adhésion, qu'il nous a envoyé : « Reste membre Société, mais répudierais comme inacceptable toute propagande pour paix actuelle. Prière insérer cette réserve. — Buisson. »

Une telle propagande n'étant pas dans nos intentions, comme nos lecteurs ont pu s'en rendre compte par la lecture du procès-verbal, nous sommes heureux de constater qu'il n'existe aucun désaccord pratique à cet égard, entre les points de vue de notre éminent ami et les nôtres.

La Réd. de la « Voix de l'Humanité ».

## A NOS LECTEURS

Lausanne, le 20 février 1915.

La « Voix de l'Humanité » s'incorpore dès ce jour dans les rouages de la Ligue pour l'organisation du Progrès. Elle en a toujours défendu les idées ; dès aujourd'hui, elle fera partie intégrante de son organisme et sera placée sous sa direction immédiate et sous son entière autorité morale. Elle aura de grands devoirs à remplir et, pour pouvoir le faire, elle fait appel au concours actif de ses lecteurs.

Que ceux qui se trouvent en communion d'idées avec nous veuillent bien nous prêter leur aide morale et deviennent membres de la Ligue pour l'organisation du Progrès. Le Secrétariat, 60, avenue de Rumine, Lausanne, recevra des adhésions ; une cotisation de 10 fr. par an donnera le droit au service régulier des deux organes de la Ligue en langue française, de la revue « Les Documents du Progrès » et du journal hebdomadaire « La Voix de l'Humanité ».

Les personnes qui ne voudraient pas s'associer si intimement à nos efforts, mais qui désireraient seulement lire notre journal « La Voix de l'Humanité », peuvent s'abonner chez l'administrateur, Fr. Ruedi, Jumelles 3, Lausanne. Le prix de l'abonnement annuel n'est que de 3 fr. (pour la France et pour la Suisse) et de 5 fr. (pour les personnes habitant les autres pays). Nous prions instamment tous les lecteurs de la « Voix de l'Humanité » de régulariser par une de ces deux méthodes le service de notre journal et de nous aider ainsi à étendre sa sphère d'action.

Pour la Ligue pour l'organisation du Progrès :

Le président,

Le trésorier,

Dr R. BRODA.

Ed. GUINAND.

Pour l'administr. de la « Voix de l'Humanité » :

Fr. RUEDI.

## Faut-il combattre la haine mutuelle des peuples ?

Nous avons posé, dans notre quatorzième numéro, la question suivante :

« Est-il préférable, dans l'intérêt de l'humanité, c'est-à-dire dans l'intérêt collectif de toutes les patries respectives, de peupler l'imagination des masses populaires de récits colorés sur les « méfaits » de l'ennemi et de bâtir ainsi une haine solide et durable qui séparera

les peuples, ou bien faut-il combattre cette haine mutuelle des peuples et préparer leur réconciliation future ?

Dans nos numéros 19 et 20, nous avons publié des réponses de MM. Romain Rolland, Gustave Belot, inspecteur général de l'Instruction publique, Ramsay Macdonald, membre de la Chambre des Communes, A. Forel, ancien professeur à l'Université de Zurich, Albert Thomas, député (Paris), Is. Polako, Paul Marguerite, M. Lammasch, membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, H. Francke, pasteur à Berlin, Dr Ferrière, Genève, Th. Ruysen, professeur à l'Université de Bordeaux, Mme L. Hoesch-Ernst, H. Golay.

Nous continuons ci-après la publication des réponses, mais nous prions nos lecteurs de se reporter aux notes publiées dans nos numéros 19, 20 et 21, par lesquelles nous avons dégagé notre responsabilité de toutes les thèses contradictoires développées par nos collaborateurs. Nous espérons aider à une bonne compréhension du problème en soumettant à nos lecteurs tant de points de vue différents.

La Réd. de la « Voix de l'Humanité ».

### Réponse du Colonel Ed. Secretan,

membre du Conseil national suisse, directeur de la *Gazette de Lausanne*.

On doit aux masses populaires LA VERITÉ, comme à un chacun.

L'ignorance, qui est une forme de l'erreur, ne peut engendrer que l'illusion, qui est une autre forme de l'erreur.

### Réponse de M. Maurice Gabbud,

instituteur à Bagnes.

Je ne crois pas qu'un patriotisme national de bon aloi — répudiant nettement les suggestions malsaines d'un chauvinisme malfaisant — soit inconciliable avec l'amour de l'humanité, un large cosmopolitisme, ce qu'on pourrait appeler le patriotisme universel. Ce même patriotisme national est compatible, selon moi, avec les exigences auxquelles doit se plier tout adhérent du socialisme légalitaire. A ceux qui refuseraient d'admettre la possibilité pratique et la logique de ce postulat, je demanderais :

Est-ce qu'un vif amour et un profond souci de sa propre famille — sa plus chère patrie à lui ! — ferait nécessairement d'un père et d'un mari excellent un mauvais citoyen ? Evidemment non ! Faut-il forcément haïr l'Allemagne et les Allemands, en temps de paix comme en temps de guerre, pour être un bon Français, soucieux de servir utilement son pays ? Ceux qui l'ont cru — nombreux, peut-être, hélas ! — n'ont pas précisément contribué à dresser un obstacle à l'affreuse et sanglante collision qui endeuille l'humanité prête à sombrer dans les vagues de la barbarie en ces mois douloureux !

Le devoir de tous les hommes de cœur et de raison me semble nettement tracé : lutter avec la dernière énergie contre les exagérations de ce chauvinisme imbécile — vraie caricature du patriotisme large — et les préjugés nationaux, le ridicule et dangereux « Il n'y en a point comme nous », le « Ma patrie (Deutschland über alles) ». Démolissons impitoyablement des barrières trop étanches derrière lesquelles s'accumulent les appétits nationaux souvent artificiels, mais toujours haineux et féroces. Tâchons de mettre à leur place une saine émulation, la concurrence pour le bien entre les diverses collectivités du globe, conditions du progrès et de l'harmonie universels, sûrs aboutissants à la paix mondiale définitive.

N'est-ce pas stupide, idiot, de haïr notre prochain parce que le hasard de sa naissance ne l'a pas fait notre compatriote ? Pauvre paysan suisse, quand je pense, disait un jour un de mes amis, que dans une guerre tu irais fusiller sans

le connaître, le prolétaire italien qui a récolté la « polenta » que mangeaient les tiens quand tu as, père de famille, déserté le foyer !

Et à qui incombe d'une façon primordiale et efficace la noble et sublime tâche d'abattre entre tous les pays des Pyrénées infranchissables ? Tout d'abord à l'éducateur de la jeunesse, à l'humble maître d'école primaire de tous pays, appelé pour ainsi dire à pétrir et façonner le futur citoyen et, par lui, l'âme du peuple. Je souhaite que, dans tous les pays, les manuels scolaires, surtout les manuels de lecture courante et d'histoire, soient rédigés avec soin. Dans notre pays seulement, il n'y aurait pas mal de réformes à opérer dans ce domaine. Qu'on y évite ces récits de guerre brutaux, parfois à demi imaginaires et fabuleux et tournant invariablement à la confusion de l'ennemi exécré, ou que, du moins, on y insiste le moins possible. Pourquoi planter déjà dans le cœur sacré de l'enfant et de l'adolescent l'arbre de la haine internationale aux fruits si amers, distillant un poison cent fois plus redoutable que la strychnine.

Etaler au contraire les traits de solidarité internationale, tout ce qui est propre à cimenter, à raffermir les liens d'union et de fraternité entre tous les peuples de la terre, qui ont tous également droit à avoir une place au soleil, serait œuvre souverainement méritoire et ses auteurs dignes de figurer au rang des plus magnanimes bienfaiteurs de l'humanité.

Les beaux traits, excellents motifs d'éducation scolaire et post-scolaire ne manquent pas, heureusement. Il est réconfortant, en ces instants pénibles, de constater que la nature humaine n'a pas qu'un envers. Même les plus effroyables mêlées sont le théâtre de scènes grandioses et de leur sein surgissent des actes sublimes. Je le reconnais, sans pour cela admettre la cynique opinion d'un de Moltke, pour qui la guerre est un nécessaire facteur de civilisation.

La conduite héroïque du maire lorrain de Badonvilliers, qui au début de la présente guerre sauva la vie à un prisonnier allemand menacé de représailles françaises au lendemain du sac de sa localité, de l'incendie de sa maison et de l'assassinat de sa femme, n'est-elle pas digne d'être donnée comme un exemple de supra-civisme aux générations futures, sous n'importe quelle latitude ?

L'admirable Guyau, dans un de ses livres d'éducation juvénile, a introduit ces beaux vers du génial Hugo :

Mon père, ce héros au sourire si doux,  
Suiwi d'un seul housard qu'il aimait entre tous  
Pour sa grande bravoure et pour sa haute taille,  
Parcourait à cheval, le soir d'une bataille,  
Le champ couvert de morts, sur qui tombait la nuit.  
Il lui sembla, dans l'ombre, entendre un faible bruit.  
C'était un Espagnol de l'armée en déroute  
Qui se traînait sanglant sur le bord de la route,  
Râlant, brisé, livide, et mort plus qu'à moitié,  
Et qui disait : « A boire, à boire, par pitié ! »  
Mon père, ému, tendit à son housard fidèle  
Une gourde de rhum qui pendait à sa selle,  
Et dit : « Tiens, donne à boire à ce pauvre blessé. »  
Tout à coup, au moment où le housard baissé  
Se penchait vers lui, l'homme, une espèce de Maure,  
Saisit un pistolet qu'il étreignait encore  
Et vise au front mon père en criant : « Caramba !  
Le coup passa si près que le chapeau tomba  
Et que le cheval fit un écart en arrière.  
« Donne-lui tout de même à boire », dit mon père.

De tels exemples et un constant enseignement de cet esprit d'amour fraternel qui ne connaît point de frontières, me paraissent le meilleur moyen d'éducation civique des masses. Elles parviendront ainsi à faire bloc d'opposition irréductible contre les semeurs de discorde, les instigateurs de guerre, les « belliculteurs » enragés, immondes vampires, auxquels l'humanité régénérée au creuset de l'adversité n'accordera plus droit de cité.

C'est vous dire un peu longuement que je me range dans la seconde alternative proposée.

(Voir la suite des réponses en notre prochain numéro.)

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedi.